

Neuvième session
New York, 17-27 février 1981
Point 6 de l'ordre du jour

PRINCIPES DE TRANSCRIPTION DES TOPONYMES AFRICAINS

(Soumis par J. Ramondou)

INSTITUT GÉOGRAPHIQUE NATIONAL
136 bis, rue de Grenelle 75700 Paris

Commission de toponymie

**PRINCIPES DE TRANSCRIPTION
DES TOPONYMES AFRICAINS**

AVERTISSEMENT

Peu de temps après leur publication, les "Principes de transcription des toponymes africains" ont été approuvés par les autorités compétentes de Côte d'Ivoire et de Haute-Volta. L'année suivante, en janvier 1964, ils obtenaient également l'accord du Congo, du Gabon, de la République centrafricaine, du Sénégal et du Tchad.

En septembre 1967, ils étaient présentés par le Gouvernement français à la première conférence des Nations-Unies sur la normalisation des noms géographiques. A cette occasion, il était rappelé que la conception de ces principes de transcription répondait aux deux impératifs suivants :

- normalisation des noms de lieux par l'emploi d'un système graphique cohérent, débarrassé de lettres et de signes inutiles ;
- restitution par un lecteur francophone d'une prononciation acceptable de ces noms de lieux, permettant une identification correcte.

Depuis 1967, les "Principes de transcription des toponymes africains" ont été très largement appliqués dans les travaux cartographiques exécutés par l'Institut Géographique National en Afrique, soit au titre de conventions particulières passées avec les Etats, soit au titre des programmes de travaux du Fonds d'Aide et de Coopération. L'expérience acquise a démontré la validité des principes et a permis de vérifier qu'ils pouvaient recevoir tous les aménagements souhaités pour tenir compte des particularités locales.

Cette nouvelle édition des principes ne diffère donc que de très peu de l'édition de juillet 1963. Elle est surtout plus riche en exemples et a introduit quelques développements là où la présentation antérieure pouvait manquer un peu de précision ou de clarté. Le seul point important qu'il convienne de mentionner ici, est l'adoption de la transcription "en" pour la représentation de la voyelle / ɛ̃ / ("è" nasal) et l'abandon correspondant de la transcription "in", qui risquait trop de se confondre avec la transcription "i", représentation de la voyelle / ɪ / ("i" nasal).

AVERTISSEMENT DE L'ÉDITION DE JUILLET 1963 (1)

Transcrire sur les cartes les noms de lieux provenant de langues non écrites est un problème fort difficile. Les langues africaines, en particulier, présentent nombre de consonnes et de voyelles étrangères aux langues européennes, pour lesquelles l'alphabet latin ne comporte aucun signe.

Le français, comme toutes les langues européennes, obéit aux règles d'une orthographe complexe, étrangère à la transcription phonétique. Appliquer ces règles sans discrimination à des langues non écrites conduirait à des graphies imprécises et à de multiples erreurs de prononciation. Il n'est pour s'en convaincre que d'étudier les graphies de certains noms de villes et bourgades d'Afrique Noire. Beaucoup d'entre elles sont très éloignées de la prononciation véritable ; elles n'en sont pas moins connues et doivent être maintenues si l'administration locale désire les conserver.

Mais il n'en est pas de même des très nombreux toponymes désignant des lieux dits, de petites rivières, etc... Pour ces noms, une transcription correcte est indispensable, si l'on veut que la carte puisse être utilisée efficacement.

Dans le système proposée par l'Institut Géographique National aux Etats africains ayant conclu avec la France des accords d'assistance technique, les règles orthographiques du français sont adaptées et normalisées et des groupes de lettres sont introduits pour évoquer les sons n'existant pas en français. On s'est toutefois astreint à ce que les noms ainsi transcrits puissent être lus par des personnes connaissant le français, en donnant un son aussi proche que possible du son cherché.

Principes de notation phonétique

Les divers systèmes de notation phonétique diffèrent par une partie de leurs signes, mais les principes sur lesquels ils sont fondés sont identiques :

1) Chaque consonne, de même que chaque voyelle, doit être représentée par un seul signe. Réciproquement, ce signe a une valeur intrinsèque et unique, et le phonème auquel il correspond ne peut être représenté par un autre signe.

2) La valeur du signe ne peut être modifiée du fait de sa position dans un mot.

3) L'écriture n'exprime rien qui ne soit destiné à être prononcé ; elle ne peut admettre en conséquence de marques de féminin ou de pluriel pouvant être confondues avec des phonèmes.

Or, le français, comme la plupart des langues européennes, possède une orthographe traditionnelle qui s'écarte de ces principes. Nous pouvons notamment faire les remarques suivantes :

a) Il existe plusieurs façons de transcrire le même son ;
exemples : f et ph ; o, au et eau.

b) La valeur des signes dépend des signes précédents et suivants, ainsi que de leur place dans le mot.

c) L'écriture française comporte des marques de pluriel qui ne sont pas destinées à être prononcées ; d'autre part, on place à la fin de nombreux mots des e "muets", alors que ces mots, dans la prononciation courante, se terminent par des consonnes.

Tout système de transcription, basé sur le français, devra donc éviter ces causes d'ambiguïté. Un tel système de transcription ne permettra jamais une représentation phonétique pleinement satisfaisante ; il constituera cependant une approximation suffisante dans la pratique.

Le problème a été étudié dès 1951 par M. Houis, chef de la section de linguistique de l'Institut Français d'Afrique Noire (I.F.A.N.) (2). Les différents systèmes expérimentés depuis lors ne diffèrent du système de l'I.F.A.N. que par des points de détail. Dans le système proposé ici, on a tenu compte de l'expérience acquise de 1954 à 1962 dans des secteurs linguistiques fort divers.

Les transcriptions ainsi obtenues représentent une approximation beaucoup moins satisfaisante que les notations phonétiques, qu'elles ne pourront jamais remplacer. Un certain nombre de phonèmes ne peuvent être exprimés. Un certain pourcentage de mots prononcés par l'utilisateur de la carte ne pourront pas être aisément reconnus. Mais on aura tiré le meilleur parti possible des moyens de notation offerts par l'alphabet latin avec la valeur phonétique française, sans qu'il soit besoin de recourir à des symboles phonétiques, qui sont réservés à des études spécialisées, dont l'emploi est incompatible avec celui des machines à écrire courantes, des composeuses typographiques, etc..., et qui sont en outre incompréhensibles pour l'utilisateur de la carte. Sauf dans des régions dont les langues présentent des difficultés exceptionnelles, la toponymie sera acceptable.

(1) Compte tenu de quelques modifications mineures, essentiellement d'ordre rédactionnel.

(2) Devenu depuis l'Institut Fondamental d'Afrique Noire.

PRINCIPES GÉNÉRAUX DE TRANSCRIPTION

- 1) Ces principes de transcription s'appliquent aux toponymes qui appartiennent à des langues n'ayant pas de notation écrite propre bien établie.
- 2) Les lettres utilisées sont celles de l'alphabet latin.
- 3) Les notations employées sont simples, car elles sont, avant tout, destinées à un très large public.
- 4) Les conventions admises ne sont pas contraires, en général, aux règles de correspondance qui existent en français entre l'écriture et la prononciation.
- 5) En principe, toutes les lettres se prononcent. Toutefois, pour réduire au minimum l'emploi de signes diacritiques, il a paru nécessaire de maintenir certains digrammes d'usage courant : an, ou, gu, ss, etc...
- 6) Une lettre, ou un digramme, ne représente qu'un seul phonème.
- 7) Pour les phonèmes qui n'existent pas en français, on a recours à des digrammes, comme : fh, hr, kh, etc..., permettant de serrer au plus près la réalité auditive. Si cela n'est pas possible, on utilise la notation du phonème le plus voisin.
- 8) Dans toute la mesure du possible, on s'attache à transcrire de façon différente les sons qui, dans la langue considérée, ont une valeur phonologique distincte, c'est-à-dire qui ont le pouvoir de différencier les mots.

1°) CONSONNES

PRINCIPES GÉNÉRAUX DE TRANSCRIPTION

Phonème à transcrire (1)	Lettre et digramme employés	Exemples	Observations
b b b occlusive bi-labiale sonore	b	Bamako (Mali) Birou (Haute-Volta)	
ɓ ɓ ɓ occlusive bi-labiale sonore injective (claquante)	ɓ'	Garin Koutoub'ou (Niger) sib'adé, aspirer (langue Peul) b'ák a fruit du baobab (langue Sérère, Sénégal)	Voir consonnes glottalisées page 8 Différent de : sibádé, mesurer.
ʧ ʧ ʧ fricative palato-alvéolaire (chuintante) sourde	ʧ	Chari (Tchad)	
d d d occlusive dentale sonore	d	Dakar (Sénégal) Dassa (Haute-Volta)	
ɗ ɗ ɗ occlusive dentale sonore injective (claquante)	ɗ	Tód'a (Niger) d'id'i, deux (langue Peul)	Voir consonnes glottalisées page 8 Différent de : didi, traits.
ɖ ɖ ɖ occlusive cacuminale (rétroflèxe) sonore	ɖ	do, filet de pêche (langue Fon, Bénin)	Différent de do, trou
f f f fricative labio-dentale sourde	f	Bafoulabé (Mali)	
ɸ ɸ ɸ fricative bi-labiale sourde	ɸ	ɸoué, chaud (langue Bamiléké, Cameroun)	
ɠ ɠ ɠ occlusive vélaire sonore	ɠ gu	Gao (Mali) Gourao (Mali) Siquiri (Guinée)	Devant e et i ; un tréma sur la lettre "u" indique que l'on a deux phonèmes distincts "g" et "u".
gb gb gb (2) occlusive sonore à double occlusion vélaire et labiale	gb	Agbassa (Bénin)	
h h h fricative glottale sourde (aspirée)	h	Hamdallai (Sénégal)	
ɬ ɬ ɬ (3) fricative latérale sourde	ɬ	tchakahla, quartz (langue Bana, Cameroun)	Voir ci-après les autres latérales.

(1) On donne, dans l'ordre, les symboles des alphabets de :

- l'Association Phonétique Internationale, dit Alphabet Phonétique International (A.P.I.) ;

- l'International African Institute de Londres (W.W.) ;

- l'Institut d'Ethnologie de l'Université de Paris (I.E.).

Il est souhaitable que l'un de ces alphabets phonétiques soit utilisé par le personnel chargé de recueillir les toponymes et d'en enregistrer la prononciation.

(2) En principe, les deux symboles utilisés devraient être superposés ; on se contente, habituellement, de les écrire successivement.

(3) Symbole non prévu par I.E.

Phonème à transcrire	Lettre et digramme employés	Exemples	Observations
x x ɣ̥ fricative vélaire sourde	hr kh	nehrou, emprunter (langue Bamiléké, Cameroun) Sébikhotane (Sénégal) Nguékokh (Sénégal) Mékhé (Sénégal)	Eventuellement, dans le cas d'un usage traditionnel local.
ʒ ʒ ʒ̥ fricative palato-alvéolaire (chuintante) sonore	j	Jinguilma (Niger)	
k k k̥ occlusive vélaire sourde	k	Koulikoro (Mali)	
kp kp kp̥ (1) occlusive sourde à double occlusion vélaire et labiale	kp	Atakpamé (Togo)	
l l l̥ latérale alvéolaire	l	Kolda (Sénégal) Mayo Darlé (Cameroun)	
ɭ ɭ ɭ̥ latérale cacuminale (rétroflexe)	ɭ		
m m m̥ occlusive nasale bi-labiale	m	Bourem (Mali) Mouzoumou (Haute-Volta)	Voir la nasalisation des consonnes, page 7.
n n n̥ occlusive nasale apico- dentale	n ne	Lagané (Niger) Foumban (Cameroun) Ndiobène (Sénégal) Tivacuane (Sénégal)	Voir la nasalisation des consonnes et des voyelles, page 7 et 10. Eventuellement et uniquement en finale, pour éviter la prononciation d'une voyelle nasale ou dans le cas d'un usage traditionnel local.
ŋ ŋ ŋ̥ occlusive nasale vélaire	ŋg	Yang-Yang (Sénégal) Haribongo (Mali)	On transcrit la nasale vélaire par "n" devant "g" et "k".
p p p̥ occlusive bi-labiale sourde	p	Pilimpikou (Haute-Volta)	
q (2) k̥ occlusive uvulaire sourde	q	nenq, répandre (langue Bamiléké, Cameroun) Sanqá (Sénégal)	Notation réservée aux langues pour lesquelles les deux sons : occlusive uvulaire sourde et occlusive vélaire sourde, existent avec des valeurs phonologiques distinctes.
r r r̥ vibrante apicale	r	Kabara (Mali) Gourma (Mali)	

(1) En principe, les deux symboles utilisés devraient être superposés ; on se contente, habituellement, de les écrire successivement.

(2) Symbole non prévu par W.W.

Phonème à transcrire	Lettre et digramme employés	Exemples	Observations
γ γ ɣ fricative vélaire sonore R r r vibrante dorsale ʁ (1) vibrante uvulaire	rh	Korhogo (Côte d'Ivoire)	
s s s sifflante sourde	s	Ségué (Mali) Salikoundé	
	ss	Bissikrima (Guinée) Gossas (Sénégal)	Intervocalique
t t t occlusive dentale sourde	t	Tougué (Guinée) Pout (Sénégal)	
ṭ ṭ ṭ occlusive cacuminale (rétroflexe) sourde	ṭ		
v v v fricative labio-dentale sonore	v	Vour (Haute-Volta)	
β v b fricative bi-labiale sonore	vh	vhou, moyen de transport (langue Ewé, Togo)	Différent de : vou, déchirer
z z z sifflante sonore	z	Zoula (Haute-Volta)	
ʔ ʔ ʔ occlusion glottale		mou', un autre (langue Bamiléké, Cameroun) la'a, village (langue Bamiléké)	Différent de : mou, enfant.

2°) SEMI-CONSONNES

Phonème à transcrire	Lettre et digramme employés	Exemples	Observations
j y y palatale (yod)	y	Koya (Guinée) Yélimané (Mali)	Voir ci-après les consonnes palatalisées.
w w w bi-labiale	ou w	Ouagadougou (Haute-Volta) Tessaoua (Niger) Wouri (Cameroun) Owando (Congo)	Au contact de "ou" voyelle ou pour noter une particularité phonologique de la langue intéressée ou dans le cas d'un usage traditionnel local.
ɥ ɰ ɰ̃ palato-labiale	u ü	Ntui (Cameroun) Güe	Après "g" et devant "e" et "i", pour indiquer que l'on a deux phonèmes successifs distincts "g" et "ü".

3°) CONSONNES PALATALISÉES

a) Notation phonétique

Dans l'Alphabet Phonétique International, la palatalisation des consonnes se marque par un petit crochet ou boucle dirigés vers la gauche / ʃ, ɟ, ʧ, ɟ̟, /, etc... ; elle peut aussi être représentée au moyen de la notation / j / (yod) placée après la consonne.

Dans l'alphabet de l'I.E., la palatalisation est notée au moyen d'un apex, sorte d'apostrophe ou de petite barre légèrement inclinée / k', g', t', d', /, etc...

b) Transcription

On ne distinguera pas la consonne palatalisée (mouillée) de la consonne dure (non mouillée) suivie d'un yod. On ne fera donc pas, par exemple, de différence entre le phonème simple noté "gn" / p / dans : araignée ou montagnard, et le groupe de phonèmes représenté par "ni" / n j / dans : genièvre ou opiniâtre. Cette confusion volontaire permet de représenter la palatalisation des consonnes en les faisant suivre de :

- la lettre "y" ; exemples : Massenya (Tchad), Nyoko (Mali), Tyékoura (Haute-Volta) ;
- la lettre "i", éventuellement, dans le cas d'un usage traditionnel local ; exemples : Bandiagara (Mali), Niangol (Sénégal), Nickolo Koba (Sénégal).

Dans le cas de la palatalisation des occlusives dentales / d / et / t /, les transcriptions "dj" et "tch" peuvent également être utilisées, à condition que la langue des toponymes considérés ne fasse pas de différence entre d'une part "dj" (affriquée) et "dy" (palatalisée), et d'autre part "tch" (affriquée) et "ty" (palatalisée) ; c'est par exemple le cas au Bénin.

Quand la consonne palatalisée se trouve placée à la fin d'un mot ou quand elle précède une consonne dure, on doit renoncer à noter la palatalisation par "y" ou par "i" ; par contre, les transcriptions "dj" et "tch" peuvent encore être employées dans ce cas. Dans certains pays ou régions, la transcription "gne" est traditionnellement utilisée en fin de mot ; exemples : Foundiougne (Sénégal), Mangueigne (Tchad).

4°) CONSONNES NASALISÉES

La nasalisation des consonnes est indiquée par un "m" ou par un "n", placé devant elles ; "m" est employé devant les labiales. Les groupes les plus courants sont :

mb	Mbour (Sénégal)	nd	Ndoulo (Sénégal)	nt	Ntorosso (Mali)
		ng	Nguigmi (Niger)		

5°) CONSONNES ASPIRÉES

Les occlusives aspirées (à l'exception de l'occlusive bi-labiale sourde / p /) sont indiquées au moyen de la lettre "h" : bh, dh, gh, kh, th, etc... ; exemple : khe, palmier raphia, s'opposant à : ke, avec (langue Bamiléké, Cameroun)

Si la consonne aspirée, normalement transcrite "kh", ne s'oppose pas phonologiquement à la consonne non aspirée correspondante "k", on utilisera la seule lettre "k" pour représenter les deux phonèmes. Le digramme "kh" devient alors disponible pour représenter, éventuellement, la fricative vélaire sourde (Voir page 5).

6°) CONSONNES GÉMINÉES

La gémination des consonnes est exprimée par le redoublement de la notation (lettre ou digramme) représentative. Exceptionnellement, la notation des consonnes palatalisées géminées se simplifie en : kky, tty, etc... ; la notation particulière de l'occlusive vélaire sonore "gu" devient par redoublement "ggu".

7°) CONSONNES GLOTTALISÉES

a) Notation phonétique

Les consonnes glottalisées comprennent des consonnes éjectives et des consonnes injectives.

Les consonnes éjectives sont représentées par une apostrophe placée immédiatement à droite du symbole même de la consonne dans les trois alphabets phonétiques de référence.

Les consonnes injectives sont représentées dans l'A.P.I. et dans l'alphabet de W.W. soit par l'apostrophe placée immédiatement à gauche de la consonne, soit par un prolongement du jambage supérieur de la consonne (1). Dans l'alphabet de l'I.E., les consonnes injectives sont représentées par des lettres majuscules (1).

b) Transcription

Ces principes ne font pas la distinction entre les consonnes éjectives et les consonnes injectives. D'une manière générale, les consonnes glottalisées sont toutes représentées par l'apostrophe (transcription de l'occlusion glottale (2) placée immédiatement à droite de la consonne correspondante (3) ; exemples : Gaoud'é (Niger), Garin Láb'ou (Niger), K'aouk'ay (Niger).

8°) CONSONNES SYLLABIQUES

Une consonne est dite syllabique, si elle est susceptible de constituer le centre ou sommet d'une syllabe, c'est-à-dire de servir de support aux consonnes qui la précèdent, la suivent ou l'encadrent ; exemples : "s" de "pstt !" ou de "tstt !", "r" de "brrr !" sont, en français, des consonnes syllabiques ; il en est de même de "l" et de "n" dans les mots anglais : "people" / pi : pl / et "curtain" / ke : tn /.

On peut encore dire qu'à l'audition une consonne syllabique paraît se présenter comme une consonne qui serait précédée d'une voyelle indistincte prononcée bouche fermée.

Les consonnes syllabiques sont indiquées par un tiret : l-, m-, n-, r-, etc... ; exemple : pa m-bé, les hommes (langue Bamiléké, Cameroun)

(1) Voir notamment page 4

(2) Voir page 6

(3) Voir notamment page 6

9°) VOYELLES (1)

Phonème à transcrire	Lettre et digramme employés	Exemples	Observations
a a a antérieure étirée ouverte (a antérieur) ɑ ɑ ɑ postérieure étirée ouverte (a postérieur)	a	Bamako (Mali)	
ɛ ɛ ɛ centrale d'aperture moyenne	ɛ	Tcheno (Cameroun)	Sauf en finale, dans le cas de polysyllabes, où l'on emploiera de préférence le digramme "eu".
ɛ̃ ɛ̃ ɛ̃ antérieure étirée demi-fermée (ɛ̃ fermé)	ɛ̃	Nguékélé Zankébougou (Mali)	
ɛ̃ ɛ̃ ɛ̃ antérieure étirée demi-ouverte (ɛ̃ ouvert)	ɛ̃	Séméré (Bénin) Linguère (Sénégal)	
ø ø ø̃ antérieure arrondie demi-fermée (ø fermé) œ œ ø̃ antérieure arrondie demi-ouverte (ø ouvert)	eu	Keur Moussa (Sénégal)	Voir ci-dessus la valeur donnée au digramme "eu" en finale.
i i i antérieure étirée fermée	i	Tibati (Cameroun) Goudiri (Sénégal)	
o o ø postérieure arrondie demi-fermée (o fermé) ɔ ɔ ø postérieure arrondie demi-ouverte (o ouvert)	o	Débo (Mali) Podor (Sénégal)	
u u u postérieure arrondie fermée	ou <u>ou</u>	Touba (Côte d'Ivoire) Bougouni (Mali)	À employer pour différencier la voyelle de la semi-consonne bilabiale et, d'une manière générale, chaque fois que la lecture de la voyelle peut prêter à doute.
y ŷ ŷ antérieure arrondie fermée.	u	tsu, manger (langue Bamiléké, Cameroun)	

(1) Aperture des voyelles : Le personnel chargé de la toponymie doit mettre les accents sur les voyelles, quelle que soit la place occupée par celles-ci dans le mot, ceci à l'encontre de l'usage orthographique français. Ainsi dans la langue "fon" (Bénin) on a "détíng" (palmier élaïs) et "détíng" (palmier raphia). Tout "e" sans accent doit être prononcé comme celui du français "demain".

10°) NASALISATION DES VOYELLES

a) Notation phonétique

Les trois alphabets de référence notent la nasalisation au moyen du tilde placé au-dessus du symbole de la voyelle ; exemples : / ã /, / ẽ /, / õ /.

b) Transcription

En règle générale, les voyelles nasales sont représentées par des lettres et digrammes (voire trigrammes) soulignés.

1. Voyelles nasales existant en français :

- "a" nasal / ã /, prononcé comme "an" de "cadran", est transcrit "an";
- "è" nasal / ẽ /, prononcé comme "en" de "examen" ou "in" de "matin", est transcrit "en";
- "eu" nasal / ẽ /, prononcé comme "eun" de "à jeun" ou "un" de "lundi", est transcrit "un";
- "o" nasal / õ /, prononcé comme "on" de "oncle", est transcrit "on"; exemple : Bonyolo (Haute-Volta).

2. Voyelles nasales n'existant pas en français :

- "i" nasal / ĩ / est transcrit "i"; exemple : Sikou (Haute-Volta) ;
- "ou" nasal / ũ / est transcrit "oun"; exemple : Poun (Haute-Volta) ;
- "u" nasal / ũ / est transcrit "u".

Le risque de confusion entre ces phonèmes et les groupes de phonèmes du type : voyelle orale (a, e, i, o, u) suivi de "n" consonne, sera éventuellement évité en finale, dans le cas de la transcription de ces groupes de phonèmes, par l'adjonction d'un "e" muet après "n" consonne. Cet emploi de "e" muet ne peut être acceptable que dans des pays ou régions où il est déjà traditionnel.

La nasalité d'une voyelle suivie d'une consonne nasale : m, n, ng, ... ; ne sera pas indiquée ; on substituera dans ce cas à la voyelle nasale, la voyelle orale qui lui correspond ; exemples : Haribongo (Mali) et non pas Haribonngo ; Tondibi (Mali) et non pas Tonndibi. Il convient de ne pas perdre de vue que "eu" est la voyelle orale qui correspond à la voyelle nasale "un".

11°) LONGUEUR DES VOYELLES

a) Notation phonétique

Dans l'Alphabet Phonétique International, la longueur des voyelles est indiquée au moyen des deux points placés immédiatement après le symbole représentatif de la voyelle ; exemples : / se : gu / (Mali)

Dans l'alphabet de W . W ., elle est indiquée par le redoublement de la lettre représentative ; exemples : / hoore /, tête (langue Peul) ; / maayo /, fleuve (langue Peul).

Dans l'alphabet de l'I . E ., on utilise les signes de la prosodie latine ; exemples : "a" long / ā /, "a" bref / ă /.

b) Transcription

Les voyelles longues sont surmontées de l'accent circonflexe. Dans le cas des digrammes : "eu" et "ou", l'accent est placé sur la lettre "u". Dans le cas des voyelles nasales représentées par : "an", "en", "on", "oun", "un", (ci-dessus), l'accent circonflexe est placé respectivement sur les voyelles "a", "e", "o", "u".

12°) DIPHTONGUES

Les diphtongues sont représentées, comme dans l'Alphabet Phonétique International et dans l'alphabet de W . W ., par la notation successive des voyelles composantes. Si le deuxième élément est un "i", on le surmonte d'un tréma.

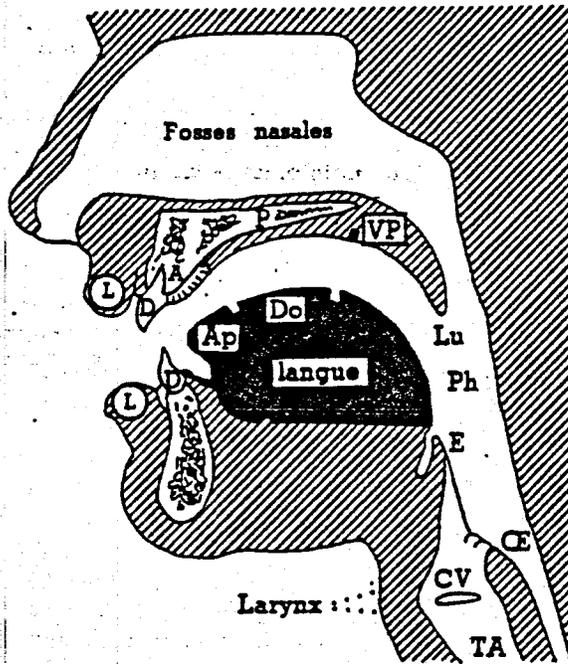
Dans la notation de l'Institut d'Ethnologie, la partie de la diphtongue la moins accentuée est représentée par une lettre d'un module plus petit.

Principes de Transcription
des Toponymes africains

ANNEXE 1

Le vocabulaire descriptif utilisé par le linguiste pour les sons du langage, est fondé sur les diverses positions des organes phonateurs dans l'émission des sons.

Le schéma ci-dessous aidera à mieux comprendre les définitions données dans les "Principes de Transcription".



Organes de la parole

- L lèvres
- D dents
- A alvéoles des dents
- P palais
- VP voile du palais
- Lu luette
- Ph pharynx
- Ap. apex
- Do dos de la langue

- labiale
- dentale
- alvéolaire
- palatale (prépalatale
cacuminale
ou rétroflexe)
- vélaire (postpalatale)
- uvulaire
- pharyngale
- apicale
- dorsale

- CV cordes vocales
- E épiglote
- CE œsophage
- TA trachée artère

ANNEXE II

Glossaire (1)

Affriquée

Affrikate
affricate
africado

Se dit d'une consonne qui combine très étroitement une occlusion et une frication ; bien que l'occlusion soit plus importante au début de l'affriquée et la frication à la fin, ces deux mouvements sont simultanés et non pas successifs ; exemples : dz, ts, dj, tch.

Alvéolaire

alveolar
alveolar
alveolar

Se dit d'un phonème consonantique articulé au niveau des alvéoles des dents d'en haut par application du bord antérieur, ou pointe, de la langue.

Antérieur

Vorder-, vorder (e)
front
anterior

Se dit d'un phonème dont le point d'articulation est situé dans la partie avant de la cavité buccale ; s'oppose à postérieur. Exemples : les palatales sont antérieures, par opposition aux vélares ; on a un "a" postérieur dans : repas, flamme, pâte, et un "a" antérieur dans les mots : bras, état, patte.

Aperture

Öffnung
aperture
abertura

Écartement des organes au point d'articulation d'un phonème ; est pratiquement synonyme d'ouverture, mais ce dernier terme est susceptible de désigner également le mouvement d'ouverture, alors qu'aperture n'exprime qu'un état.

Apical

apikal
apical
apical

Se dit d'un phonème réalisé avec la pointe de la langue rapprochée de la partie antérieure du palais dur, des alvéoles (alvéolaire) ou de des dents (dental).

Arrondissement

Lippenrundung
lip-rounding
redondeamiento,
abocinamiento

Qualité des phonèmes qu'on prononce en arrondissant les lèvres ; exemples : les voyelles "o" et "ou" sont arrondies.

Articulation (Point d')

Artikulationsstelle
articulation, point of
articulación, punto de

Région du canal vocal où se produit plus particulièrement le resserrement, ou l'occlusion, destiné à régler le passage de l'air expiré.

Aspirée

Aspirata
aspirate, aspirated
aspirado

Qualité d'une consonne dont l'articulation est suivie d'un souffle s'intercalant entre la détente consonantique et le début de la voyelle qui suit.

(1) Il a été jugé utile de donner pour chaque terme répertorié dans le glossaire ses équivalents allemand, anglais et espagnol, mentionnés dans cet ordre.

Cacuminal
kakuminal
cacuminal

Se dit d'un phonème dont l'articulation comporte l'application du bord antérieur, ou pointe, de la langue contre le sommet du palais dur (Synonyme : Rétroflexe).

Claquante
implosive consonant
chascante ; herido

Phonème résultant d'une double occlusion glottale et buccale, pouvant être accompagnée de l'abaissement du larynx pour raréfier l'air dans la cavité ainsi formée, avec explosion de l'air vers l'intérieur par relâchement de l'occlusion buccale (Synonyme : Injective).

Consonne
Konsonant
consonant
consonante

Phonème constitué essentiellement par le bruit d'expiration produit par le passage de l'air à travers le canal vocal, à l'exclusion de l'émission de voix, c'est à dire de la résonance qui caractérise la voyelle.

Digramme
Digraph
digraph
dígrafo

Ensemble de deux lettres ou caractères employés pour représenter un élément phonologique ou morphologique unique ; exemples : "ch" chuintante sourde et "ou" voyelle.

Diphthongue
Diphthong
diphthong
diptongo

Voyelle unique résultant de la combinaison - ou encore de la fusion en un seul élément syllabique - de deux voyelles distinctes et changeant par suite de timbre au cours de son émission.

Ejective
ejektiv
ejective

Consonne résultant d'une double occlusion : buccale et glottale et s'accompagnant d'un mouvement d'élévation du larynx qui a pour effet de comprimer l'air entre le point d'articulation et la glotte ; l'occlusion buccale se relache la première avec détente de l'air vers l'extérieur (Voir Glottalisée).

Fermé
geschlossen
close, high

Qualité d'un phonème dont l'articulation comporte soit l'occlusion totale, soit un resserrement notable du canal vocal ; pour les consonnes, la fermeture caractérise les occlusives (k, p, ...) par rapport aux fricatives ou spirantes (f, s, ...) ; pour les voyelles, au mouvement de fermeture correspond une variation de timbre ; exemple : dans le mot "élève", le premier "e" est dit fermé, le second est dit ouvert.

Fricative
Reibelaut, Frikativ
fricative (consonant), spirant
consonante fricativa, espirante

Consonne résultant d'un simple resserrement du canal vocal, et caractérisée essentiellement par un bruit de frottement produit par l'air expiré ; on dit aussi spirante ; exemples : f, s ...

Gémination
Gemination
geminacion
geminación

Redoublement ou, plus exactement, renforcement d'une consonne avec prolongation de sa durée et augmentation de son intensité.

Glottalisée
glottalisiert
glottalized

Se dit d'une consonne dont l'articulation comporte une occlusion glottale ou coup de glotte ; les consonnes glottalisées sont obtenues par une double occlusion, l'une buccale, l'autre glottale ; elles comprennent des consonnes éjectives et des consonnes injectives.

Injective

Synonyme : Claquante

Intervocalique
intervokalisch
intervocal (ic)
intervocálico

Se dit d'une consonne placée entre deux voyelles ; exemple : dans le mot "maison", la consonne "s" est intervocalique.

Latérale
Lateral
lateral consonant
lateral

Consonne articulée par l'application de l'extrémité ou du dos de la langue contre le palais, l'air expiré trouvant un passage, soit d'un côté, soit de chaque côté de l'obstacle ainsi réalisé.

<p>Longueur Länge, Quantität length, quantity largo</p>	<p>Temps affecté à l'émission d'un phonème ; on dit aussi quantité lorsqu'il s'agit de la mesure des voyelles ; exemples : la voyelle représentée par le digramme "eu" est longue dans le mot "jeune" ; "a" de "carte" est bref.</p>
<p>Occlusive Verschlusslaut, Okklusiv plosive (consonant) consonante oclusiva</p>	<p>Consonne dont l'articulation comporte essentiellement la fermeture du canal vocal, suivie d'un brusque mouvement d'ouverture ; exemples : k, p...</p>
<p>Ouvert Offen open, low abierto</p>	<p>Qualité d'un phonème dont l'articulation comporte l'ouverture du canal vocal ; s'oppose à fermé (Voir ce mot).</p>
<p>Ouverture</p>	<p>Voir Aperture.</p>
<p>Palatalisé palatalisiert palatalised palatalizado</p>	<p>Se dit d'un phonème dont l'articulation comporte un resserrement entre la partie médio-dorsale de la langue et le palais dur, ce resserrement produisant un son proche de celui de la voyelle "i" ; exemples : dy, ty.</p>
<p>Phonème Phonem phonème fonema</p>	<p>Unité fondamentale minimale du système d'expression d'une langue parlée, constituée par un son ou, plus souvent, par une classe de sons apparentés.</p>
<p>Postérieur Hinter-, hintere back posterior</p>	<p>Se dit d'un phonème dont le point d'articulation est situé dans la partie arrière de la cavité buccale ; s'oppose à antérieur (Voir ce mot).</p>
<p>Semi-consonne Halbvokal semi-consonant semiconsonante</p>	<p>Phonème intermédiaire entre une voyelle et une consonne ; on entend dans le son qu'il produit à la fois le timbre d'une voyelle et le frottement d'une consonne fricative ; les semi-consonnes correspondent à chacune des voyelles les plus fermées : i, ou, u. (Synonyme : Semi-voyelle).</p>
<p>Sonore stimmhaft voiced sonoro</p>	<p>Se dit d'une consonne dont l'émission s'accompagne de vibrations laryngales ou glottales ; exemples : g, b ...</p>
<p>Sourde stimmlos voiceless sordo</p>	<p>Se dit d'une consonne dont l'émission ne comporte pas de vibrations glottales, caractéristiques des sonores ; exemples : k, p ...</p>
<p>Transcription Transkription transcription transcription</p>	<p>1. Opération consistant à noter les éléments phonologiques ou morphologiques d'une langue au moyen d'un système d'écriture particulier. 2. Résultat de cette opération sur une portion de la langue donnée.</p>
<p>Voyelle Vokal vowel vocal</p>	<p>Phonème caractérisé essentiellement par une émission de voix, c'est-à-dire par une résonance, soit de la cavité buccale seule dans le cas des voyelles orales (a, o, ...), soit de la cavité buccale et de la cavité nasale mises en communication dans le cas des voyelles nasales (<u>an</u>, <u>on</u>, ...).</p>